



EPILEPSIE ET CORONAVIRUS

Questions fréquentes et réponses sur le coronavirus (COVID-19) et l'épilepsie

- Suis-je plus à risque de contracter le coronavirus si j'ai une épilepsie ?

Le fait d'avoir une maladie épileptique ou des crises d'épilepsie n'augmente pas le risque de contracter le coronavirus. A moins d'une pathologie associée, le risque de contamination n'est pas plus élevé que chez toute autre personne.

- Est-ce que je fais partie du "groupe vulnérable" si j'ai une épilepsie ?

Non, si vous avez une épilepsie, vous ne faites pas partie du "groupe vulnérable".

Les personnes vulnérables sont celles qui ont plus de 70 ans. Toutefois, certaines personnes (de moins de 70 ans) souffrent de troubles tels que des affections des poumons, du cœur ou du système immunitaire. Les personnes qui prennent des médicaments qui affectent le système immunitaire sont également vulnérables.

- Quelles sont les conséquences si je suis contaminé par le coronavirus ?

En principe, les conséquences possibles pour les personnes avec épilepsie sont les mêmes que pour les autres personnes qui contractent le coronavirus. Les conséquences peuvent être différentes d'une personne à l'autre. Cependant, avec le coronavirus, comme avec tout autre virus tel que la grippe, il est possible que vous ayez plus de crises à cause d'une augmentation de la température (fièvre).

- Puis-je avoir des crises (supplémentaires) à cause du coronavirus ?

Certaines personnes ont des crises plus fréquentes lorsqu'elles ont la grippe en raison d'une augmentation importante de la température (fièvre élevée). Ce qui peut être le cas avec le coronavirus.

- Vous avez un rhume, une toux, un mal de gorge ou de la fièvre ?

Si vos symptômes sont légers, restez à la maison en veillant à ne pas infecter les autres. Vous n'avez pas besoin d'appeler le médecin.

Si vos symptômes sont plus graves, comme de la fièvre (plus de 38 degrés Celsius) et/ou respirez difficilement ? Contactez votre médecin traitant d'abord par téléphone.



- Dois-je contacter mon neurologue ?

Non. Si vous pensez être atteint du nouveau coronavirus, vous devez suivre les directives de votre médecin traitant.

- Dois-je continuer à prendre mes médicaments si je suis infecté par le Covid-19 ?

Oui, vous devez continuer à prendre vos médicaments si vous êtes infecté par le coronavirus.

En cas de doute, contactez votre médecin. Il consultera votre neurologue si nécessaire.

- Que puis-je faire pour prévenir le coronavirus ?

La Ligue Francophone Belge contre l'Épilepsie vous recommande d'appliquer les mesures générales concernant le coronavirus.

⇒ **Pour plus de renseignements, consultez le site internet :**

<https://www.info-coronavirus.be/fr>

Vous y trouverez les recommandations et les mesures qui s'appliquent à tous. Que vous ayez une épilepsie ou pas. Un numéro de téléphone est également mis en place : **0800 14 689**. Ce numéro reste accessible **entre 8h et 20h** pour répondre aux questions des citoyens.

- Vous trouverez aussi des informations sur le site internet de l'**Aviq** : <https://www.aviq.be/coronavirus.html>
- Pour les professionnels de la santé, sur le site internet **ScienSano** : <http://epidmio.wiv-isp.be/ID/Pages/2019-nCoV.aspx>
- **Pour expliquer aux enfants**, voici un lien vers une brochure destinée aux enfants (éditée par le CHU de Liège) : https://www.chuliege.be/jcms/c2_20509209/fr/direction-medicale/le-covid-19-explique-aux-enfants

Notre permanence téléphonique reste maintenue (du lundi au vendredi entre 9h et 17h).

Nos activités organisées (ou co-organisées) ainsi que les rendez-vous en nos bureaux sont suspendus jusqu'à une date indéterminée. Nous vous tiendrons informés.

PLUS QUE JAMAIS, PENSONS AUX UNS ET AUX AUTRES.

PRENEZ BIEN SOIN DE VOUS.